



Non arrêt véhicule avec warning

Par **cartigny**, le **01/09/2008** à **13:05**

J'ai un soucis
La semaine dernière je prends mon scooter et une voiture me double et s'arrête sur le bas côté en mettant ses feux de détresse. (ça c'est passé dans une petite rue en ville)
Sur le coup je ne me suis pas posé de question et me suis juste dit qu'il s'arrêterait pour attendre quelqu'un et j'ai continué ma route. Puis au bout de quelques jours je me demande pourquoi ce conducteur m'a doublé et a mis ses warnings. Je n'ai pas de réponses. S'en suit le décès d'un ami alors je laisse encore passer le temps.
Seulement voilà j'en arrive à me demander si je n'ai pas été l'auteur d'un accident sans m'en rendre compte et si j'aurai du m'arrêter (je n'ai ni vu d'accident ni entendu de bruit de chocs). Que dois-je faire ?

Par **Tisuisse**, le **02/09/2008** à **08:08**

Quand se sont passés ces faits ?

Par **Tisuisse**, le **02/09/2008** à **17:55**

Si quelque chose s'était passé, je pense que vous serez très rapidement au courant (sous 10 à 15 jours après les faits). Si la voiture avait été un véhicule banalisé de la police ou de la gendarmerie, les occupants vous auraient interpellés. Alors, à mon avis, pas de risque, nous ne sommes pas à Chicago.

Par **cartigny**, le **12/09/2008** à **21:23**

merci pour votre réponse